



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Le Gabon s'engage à préserver sa forêt et se donne les moyens de réduire ses émissions de CO2 de 50%

Un accord de 18 millions de dollars est conclu avec l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale pour planifier et surveiller l'utilisation des terres afin de protéger 23 millions d'hectares de forêts tropicales

Paris, le 27 juin 2017 : Le Gouvernement du Gabon et l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) ont signé aujourd'hui une Lettre d'intention d'un montant de 18 millions de dollars américains pour protéger les forêts du pays et accélérer la lutte contre le changement climatique.

Quelques semaines après l'annonce faite par les Etats-Unis d'altérer dramatiquement leur approche sur le climat, le Gabon souhaite donner un signal fort au monde entier en montrant sa détermination à honorer ses engagements pris sous l'Accord de Paris. Le Gabon se donne les moyens avec CAFI à réduire de 50% de ses émissions de CO2 d'ici 2025 (comme stipulé dans sa Contribution Nationale Déterminée sous la Convention sur le Climat).

M. Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable en République gabonaise, pleinement engagé dans la stratégie du développement économique et durable du Gabon, réaffirme la position de son pays : « L'engagement des pays donateurs de CAFI à soutenir la politique de développement durable du Gabon constitue une marque de reconnaissance des efforts consentis depuis plusieurs années par notre Gouvernement en optimisant notre modèle de développement tout en préservant les écosystèmes et la biodiversité. Cet accord réaffirme encore une fois notre totale adhésion à l'Accord de Paris pour lequel l'Afrique doit maintenir ses engagements en dépit des positions des autres, comme l'a rappelé, il y a plusieurs jours, à la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement, Son Excellence M. Ali Bongo Ondimba, Coordonnateur du Comité des Chefs d'Etats Africains sur le Climat. »

Le financement de CAFI permettra de soutenir le pays à atteindre cet objectif, mais aussi à le mesurer et ceci au rythme soutenu voulu par le Gouvernement gabonais. La Lettre d'intention est articulée autour de trois objectifs ambitieux : un plan national d'affectation du territoire, un système d'observation des forêts et des ressources naturelles, et la mise en œuvre d'une gouvernance forestière renforcée.

Le Gabon est l'un des pays au couvert forestier le plus important au monde, représentant 88% du territoire. Le gouvernement a depuis longtemps tenu à préserver ses ressources naturelles, grâce, notamment, à son vaste réseau de parcs nationaux et aires protégées et à un code forestier qui impose une gestion durable.

Un plan national d'affectation du territoire est considéré comme la pièce du puzzle manquante pour que le pays atteigne ses objectifs climat tout en se développant de manière durable. Ce plan permettra au pays d'atteindre son ambitieux objectif de développement agricole – dont il a besoin pour sa sécurité alimentaire et la diversification de son économie – tout en assurant que les forêts dont les stocks de carbone sont élevés et la biodiversité abondante ne soient pas converties en plantations.

Le Gabon surveillera les activités et résultats grâce à un système d'observation des forêts et des ressources naturelles qui aidera à estimer les stocks de carbone, à mieux comprendre les activités économiques dans les forêts, et à réagir rapidement si une déforestation imprévue est observée. L'observation terrestre complètera l'observation satellitaire, qui n'est pas aisée dans l'un des pays les plus nuageux de la planète bien que le Gabon soit déjà à l'avant-poste de tels systèmes dans la région.

"Cet accord est un grand pas en avant. Le Gabon s'engage à des mesures qui, une fois en œuvre, préserveront 98% de ses forêts », a déclaré M. Vidar Helgesen, Ministre norvégien du Climat et de l'Environnement et président de CAFI. « CAFI est fière de soutenir ce plan ambitieux mais pragmatique, qui vise à faire en sorte que l'économie d'un pays à revenu moyen grandisse tout en préservant son inestimable capital naturel, pour les gabonais et pour le monde entier."

La signature de cet accord représente une étape majeure pour CAFI. En moins de deux ans, l'initiative a conclu deux accords, le Gabon étant le second pays à s'engager ainsi après la République Démocratique du Congo.

« Avec cet engagement, le Gabon pourrait devenir un modèle de développement durable propre à inspirer les autres pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest. En accélérant ses réformes, le pays s'engagera vers une véritable économie verte qui offre des solutions tant pour le climat que pour les agriculteurs, et qui, de manière générale, attirera les investissements du secteur privé. Cet accord entre le Gabon et CAFI consolide les bases d'une croissance économique sans déforestation » a remarqué M. Magdy Martinez-Soliman, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur du Bureau de la politique et de l'appui aux programmes du PNUD du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Pour de plus amples informations, ou pour des interviews, veuillez contacter :

sarah.bel@undp.org, Responsable Relations Presse, PNUD - +0041799341117
estelle.fach@undp.org (SUR PLACE), Spécialiste Forêt-Climat, CAFI / PNUD
+0041764147122

CAFI a été établi en 2015 pour aider l'accélération des réformes qui reconnaissent et préservent la valeur des forêts d'Afrique centrale pour leur impact positif dans la lutte contre le changement climatique, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Plus sur www.cafi.org

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans quelque 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations. www.undp.org